

Séminaire de travail

# Agricultures urbaines & précarités alimentaires : quelles perspectives ?

Compte-rendu de la journée du 22 novembre 2019

Organisé par



Avec le soutien de



## MATINÉE – 9h-12h

A noter : la liste des participants au séminaire se trouve en Annexe 1.

La chaire partenariale Agricultures Urbaines porte, depuis juin 2018, le réseau "Agricultures urbaines et alimentation des populations vulnérables" réunissant une trentaine d'acteurs (associations, ONG, bailleurs, chercheurs). Des travaux ont émergé de ce réseau ce qui nous a amené à organiser ce séminaire « *Agricultures urbaines et précarités alimentaires : quelles perspectives ?* » pour vous faire part des résultats tout en offrant un espace d'échange, de débat et de partage.

Plusieurs objectifs relatifs à cette journée :

- **Diffuser et partager** les résultats de recherches menées au sein du réseau et notamment ceux du projet de Longjumeau (lauréat du Programme National pour l'Alimentation 2018),
- **Faire émerger des questionnements partagés** par les membres du réseau Agricultures urbaines et alimentation des populations vulnérables,
- **Préparer** un colloque plus large en 2020.

### 1. Présentation de la Chaire Agricultures Urbaines et du réseau - Christine Aubry (voir présentation 1)

Cette journée est organisée par la Chaire partenariale Agricultures Urbaines en partenariat avec ATD Quart Monde et l'INRA mais aussi avec Graine de Jardins, le bureau de recherche sous contrat Exp'AU-AgroParisTech Innovation en collaboration avec la DRIAAF et l'ADEME, dans le cadre de leur implication au projet lauréat du Plan National pour l'Alimentation « Des légumes du potager pour la Rocade Bel Air ».

Il existe aujourd'hui non pas UNE agriculture urbaine mais bien DES agricultures urbaines très diversifiées. On peut la définir comme l'agriculture proche de la ville, dite péri-urbaine, ou dans la ville, dite intra-urbaine et qui possède des liens fonctionnels directs ou indirects avec elle.

La question qui nous anime aujourd'hui est la suivante : **Comment les AU peuvent-elles contribuer à répondre aux besoins des personnes en situation de précarité alimentaire ?**

Une chaire partenariale a pour objectifs de produire des connaissances et des outils sur un thème donné, ici l'agriculture urbaine, en rassemblant des partenaires complémentaires notamment issus du milieu économique ou institutionnel. L'objectif de ce regroupement est ici **d'accompagner le développement et la reconnaissance des agricultures urbaines au service de la résilience des villes.**

La Chaire Agricultures Urbaines est portée par la Fondation AgroParisTech (reconnue d'intérêt général) et regroupe fin 2019 trois partenaires : la Fondation d'entreprise Carrefour, la Métropole du Grand Paris ainsi que la Mairie de Paris. Des thèses, des stages, des projets sont soutenus financièrement chaque année par la Chaire.

Le réseau « *Agricultures urbaines et alimentation des populations vulnérables* » a été lancé dans le cadre des activités de la Chaire en juin 2018 au regard de trois constats :

- 1<sup>er</sup> : beaucoup de projets d'AU se spécialisent sur des marchés de niches tendant à augmenter les inégalités alimentaires en ville,
- 2<sup>ème</sup> : mobilisation et intérêt de certaines formes d'AU dans les projets de rénovation urbaine soutenus par l'ANRU,

- 3<sup>ème</sup> : accès difficile aux produits frais pour des populations en situation de précarité alimentaire.

Actions menées au sein de ce réseau : des réunions d'interconnaissance, un appui par la recherche et l'enseignement dont certains travaux seront présentés cet après-midi (transformation des produits par et pour les populations vulnérables, jardins nourriciers en Pays Terres de Lorraine, intérêts du couplage jardinage atelier cuisine).

## **2. Agricultures urbaines et précarités alimentaires – François Mauvais (voir présentation 2)**

Une grande diversité de formes avec beaucoup de grands enjeux mais aussi un cumul de handicaps pour les AU : produire, transformer, distribuer dans des espaces contraints, modèles économiques non stabilisés (surcoût d'exploitation, circuits de vente, viabilité du modèle), problématiques sociales et environnementales (acceptabilité des systèmes et des produits par la population, finalité des productions, qualité et quantité des productions). Alors lorsque l'on lie les deux sujets « agriculture urbaine » et « précarité alimentaire », on touche de plus bel à ces divers enjeux.

En Ile-de-France, on observe un niveau de précarité (et d'inégalités sociales) qui se trouve être la plus haute de France.

Dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation (PNA), a été financé un projet intitulé « **Des légumes du potager pour la Rocade Bel Air : recherche-action sur l'intérêt d'un dispositif couplant production et transformation de produits frais dans les parties communes d'un quartier d'habitat social à Longjumeau Sud** » – AgroParisTech Innovation (Ex-Adeprina) (nommé plus loin projet PNA). L'intérêt de ce projet étant de regarder ce qu'il se passe dans un quartier prioritaire à Longjumeau en termes d'alimentation avec l'objectif suivant, en annexe de l'expérimentation, d'évaluer l'impact de coupler un espace de jardin avec des ateliers cuisine.

Création en juillet 2019 d'une mission inter-service de l'alimentation, la MISAL (inédit) où sont réunis la DRIHL<sup>1</sup>, la DRIAFA<sup>2</sup>, la DIRRECTE<sup>3</sup>, la DRIEE<sup>4</sup>, la DRIEA<sup>5</sup>, l'ADEME Ile-de-France et surtout trois rectorats (Paris, Versailles, Créteil) pour identifier les thématiques et les actions prioritaires de l'État dans la politique de l'alimentation vis-à-vis de l'éducation alimentaire, la restauration collective, les projets alimentaires territoriaux (5 en cours cette année) et la lutte contre la précarité alimentaire.

La MISAL a pour enjeux de s'informer des actions mises en place sur le territoire, de suivre les échanges, recueillir des données sur le sujet. Il existe également le Comité Régional de l'alimentation (CRALIM) qui devrait se réunir d'ici quelques mois.

Plusieurs études complémentaires sont à mener et sont jugées prioritaires au niveau régional dont notamment "quantifier le potentiel agricole de diversification en productions répondant mieux à la demande des franciliens" (étude qui devrait être lancée bientôt) notamment sur les légumes de plein champ et les légumineuses. Situation paradoxale de Ile-de-France : c'est la première région de consommation alimentaire ayant un taux de couverture d'autosuffisance >2% et c'est également la première région demandeuse de produits labellisés bio alors qu'étant la dernière région

<sup>1</sup> Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement

<sup>2</sup> Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

<sup>3</sup> Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

<sup>4</sup> Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie

<sup>5</sup> Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement

métropolitaine à en produire. Tensions sur le marché économique. Besoin de 350 000 tonnes de légumes alors qu'on en cultive 90 000 seulement. Problème : la ressource en eau.

*Intervention de Florence : problème également de l'autosuffisance en énergie.*

### **3. Table ronde et débat – animés par Nicole Darmon et Huguette Boissonnat**

Nous avons eu la chance d'accueillir pour cette table ronde (et nous les en remercions chaleureusement) Madame Laurence Baudalet, présidente de l'association Graine de Jardins, Madame Céline Lemma, chargée de mission lutte contre la précarité alimentaire à la DGCS<sup>6</sup> ainsi que Monsieur Dominique Potier, Président du Pays Terres de Lorraine et Député de Meurthe-et-Moselle.

La table ronde s'est organisée en trois temps forts :

- 1- Présentation
- 2- Intersection entre agriculture, agriculture urbaine et précarité alimentaire
- 3- Perspectives



De gauche à droite : Laurence Baudalet, Céline Lemma et Dominique Potier en pleine discussion lors de la table ronde.  
©Fanny Provent

#### -----TEMPS 1 – Présentation-----

**Céline LEMMA** – Chargée de mission lutte contre la précarité alimentaire – Direction Générale de la Cohésion Sociale (voir présentation 3)

La lutte contre la précarité alimentaire est définie lors de la loi EGALIM d'octobre 2018 (voir définition slide 3). Auparavant, seule l'aide alimentaire était définie par la loi, sans que ne soit défini d'objectif global en termes de lutte contre la précarité alimentaire.

Alimentation saine et de qualité pour tous, vraiment tous. Les personnes en situation de vulnérabilité sociale ou économique sont aussi parties prenantes et actrices de leur alimentation.

Quand on parle d'accès, on ne parle pas seulement d'accès physique. On parle d'accessibilité économique, aux connaissances, aux outils pour cuisiner, etc. Selon l'étude INCA 3, près de 8 millions

<sup>6</sup> Direction Générale de la Cohésion Sociale

de personnes se déclarent en insécurité alimentaire - qualitativement et/ou quantitativement. Baromètre IPSOS : 21% des français déclarent avoir des difficultés financières pour se procurer une alimentation saine permettant de faire 3 repas par jours soit 1/5. La lutte contre la précarité alimentaire concerne de nombreux acteurs institutionnels et publics.

L'aide alimentaire (AA) est un dispositif particulier qui a pour objectif la distribution de denrées alimentaires aux personnes n'ayant pas les moyens. Selon la DGCS, 5 millions de personnes sont aujourd'hui inscrites à l'AA. Les trois principaux réseaux d'aide alimentaire : Les restos du cœur, la Croix-Rouge et le Secours Populaire. Les Banques Alimentaires, qui fournissent les associations, sont également un acteur majeur. Le coût de l'aide alimentaire est estimé à 1,5 milliards d'euros.

La politique de lutte contre la précarité alimentaire est intégrée à la politique nationale de l'alimentation ainsi que dans la politique nationale nutrition santé (dans le PNNS<sup>7</sup>). Travail sur les multiples notions de l'alimentation. Dans le PNNS, on tente d'aborder l'amélioration de la qualité des produits alimentaires distribués.

Autres formes d'accès à l'alimentation, les achats groupés, les jardins, etc. Sont actuellement en train de développer un outil en ligne pour partager les différents outils existants mis en place.

**Laurence Baudalet** – *Urbaniste de formation et directrice de l'association [Graine de Jardins](#)*

Les jardins urbains sont des agricultures non professionnelles mais la question du foncier reste très importante pour ces formes fortement demandées par les urbains. A sollicité Christine pour déposer un projet sur le PNA dans le quartier de la Rocade Bel Air à Longjumeau (91) ayant pour finalité d'analyser l'intérêt des ateliers cuisine associés aux activités de jardinage.

Sur l'urbanisme et la question foncière. A travaillé il y a longtemps (2003) avec le Sénat sur une proposition de loi<sup>8</sup> pour la protection des jardins collectifs et partagés en plus des jardins familiaux mais elle est restée dans la navette parlementaire. Il serait question de faire pression pour la faire ressortir et qu'elle aille jusqu'à l'assemblée nationale. Cette proposition de loi a été discutée avec les associations de jardinage en 2002 mais toujours pas de reconnaissance et de protection de ces jardins. Il faut des mécanismes de protection financière (droit de préemption) et travailler de manière transversale. Il faut des politiques publiques sur les jardins et l'AU qui agissent de façon transversale sur l'aspect environnemental (y compris les Plans Air Energie Climat) et aussi social et ce à différentes échelles territoriales.

Programmation urbaine réalisée récemment pour la ville de Villiers-le-Bel comportant des jardins et des projets d'AU : pas de financement de l'ANRU. Besoin d'une évolution des législations.

**Dominique Potier** – *Député de Meurthe-et-Moselle et président du Pays Terres de Lorraine*

Militant ATD Quart Monde et ancien paysan (pendant 25 ans). Depuis 2014, est député de Meurthe-et-Moselle. Porte trois sujets : mondialisation, paradis fiscaux/ accaparement des terres/ les transitions sociales et écologiques/agro écologiques/esprit civique. A écrit un livre **la terre en commun** (avec Pierre Blanc et Benoit Grimonprez). L'agriculture urbaine, selon les acteurs, n'amène pas ni les mêmes

---

<sup>7</sup> Plan National Nutrition Santé

<sup>8</sup> [Proposition de loi relative aux jardins collectifs](#)

actions ni les mêmes visions. La question de la dignité de la personne est au croisement de l'accaparement des terres.

-----TEMPS 2 – AU & précarités alimentaires-----

Comment se pose la question du foncier ?

**Dominique Potier** - La sécurité alimentaire passe d'abord par une agriculture à taille humaine et une justice foncière. Garantir une couronne agricole à 1/2h de route de la ville avec de la polyculture-élevage et une ceinture avec des jardins auxquels les gens vont pouvoir accéder est important. Mais il ne faut pas rétrécir le problème, besoin d'être à l'échelle des sujets, qui va jusqu'aux paysans d'Amazonie.

Question du foncier : depuis 2012, travaille sur comment arrêter la libéralisation du marché foncier. Besoin que la nation fasse le travail (artificialisation, appauvrissement des sols et accaparement) pour que par la suite l'Europe s'en empare. Besoin d'une autorité publique sur le foncier, de prendre de la hauteur, de faire des régulations globales avec des actions locales. La sécurité alimentaire et l'agriculture la moins carbonée possible passent d'abord par une justice foncière et une agriculture agro-écologique et sociale.

Retrouver une régulation foncière à l'échelle nationale, reconstruire des ceintures vertes, maraîchères et récréatives accessibles à tous (pas qu'aux plus pauvres mais à ceux qui souhaitent se reconnecter à la nature).

Expérimentation d'une carte numérique des sols qui aurait la capacité de mettre les acteurs et élus en position d'identifier les caractéristiques des sols. Poches de précarités qui se mettent sur des poches de foncier = contreproductif. Besoin de faire une démarche globale. Se mettre à l'échelle.

1 affaire sur 2 échappe aux contrôles de la SAFER : loi foncière qui a favorisé une agriculture moderniste, le fermier a des droits et l'affaire publique intervient ? L'ensemble du système foncier : quand des hectares se libèrent les différents acteurs se concertent.

Régulation depuis 2008 : paysans eux même sont les gardiens de ce paysage. L'État s'est désintéressé du sujet a retiré des fonctionnaires pour les contrôles. Sauver un hectare dans un village = pas suffisant, pas à l'échelle. Besoin de justice foncière.

On ne peut pas circonscrire l'agriculture urbaine à une forme de jardin mais il faut l'ouvrir aux problématiques globales.

L'agriculture urbaine pour combattre la précarité alimentaire ?

**Celine Lemma** - Combat à mener, approche systémique, nécessité du changement d'échelle. Question de la mobilisation des acteurs; il est nécessaire que tous les acteurs s'emparent du sujet. Construire des dispositifs pour des personnes en particulier est parfois contreproductif. Les jardins ne sont pas tant un apport quantitatif en produits frais mais plutôt un apport social qui est indispensable pour intégrer tous les enjeux de la précarité alimentaire. Au sein de la DGCS, ils ne travaillent pas en particulier sur l'agriculture urbaine, c'est une des composantes parmi tant d'autres. Mise à disposition des terres pour différents types d'acteurs. Lien entre agriculteurs et aide alimentaire. Nécessité de dialogue. Garder en tête la question de l'accès pour tous.

Alimentation de toutes les qualités. Pour faire ça, quelle fiche-métier ?

**Laurence Baudelet** - Besoin de compétences sociales beaucoup plus que de compétences techniques (exemple des jardins d'insertion). Si on est que technicien, c'est très compliqué de gérer des projets à vocation sociale. Besoin d'avoir des personnes polyvalentes capables de s'adapter tout au long de leur formation et de leur carrière. Formation des étudiants mais aussi des professionnels.

**Céline Lemma** - Besoin de mettre toutes les personnes ensemble car les compétences sont là, elles existent mais il faut les faire travailler ensemble pour ces types de projet.

**Dominique Potier** - Incapable de répondre à cette question, il connaît le monde agricole mais moins les métiers sociaux. Il faut peut-être se méfier de la création de nouveaux métiers mais plutôt aller vers la conversion des métiers au regard de l'évolution des besoins. Les métropoles et les communautés de communes ont désormais la question du foncier et non plus les villes. Les communautés de communes ont beaucoup de sujets, il faut s'y appuyer. Besoin d'un socle initial pour innover et surtout convertir des métiers pour qu'ils s'adaptent aux enjeux d'aujourd'hui et demain.

-----DISCUSSION AVEC LA SALLE-----

Toutes les qualités : durables, santé, sociale, environnementale

**Laurence Perrin (ARS nutrition)** - renforcer les compétences des personnes et leur donner les moyens d'agir. Mortalité : 15% alimentation - 13% tabac. Coordination pour faire du lien entre les différents acteurs, c'est ce qui manque le plus. Beaucoup d'énergie dépensée au niveau territorial, pas forcément porté au niveau national. Besoin de mieux utiliser les services existants en les obligeant à dialoguer. Tiraillement de la part des élus : demandes de développer de l'agriculture urbaine vs urbanisation massive des territoires → greenwashing. Toujours pas assez de logements. Penser un urbanisme autrement ? Réfléchir à ces tensions.

**Laurence Baudelet** - Reposer la question de l'aménagement du territoire construit autour de 7 « métropoles locomotives ». Décentralisation : la question doit se reposer. Agriculteurs ont des terrains qui se réduisent, déprise du maraichage.

**Viviane Tirlicien** - Il faut travailler avec les personnes qui vivent la précarité.

**Natalia Barszczewska (CASP)** : le Centre d'Action Sociale Protestant réalise des maraudes, aide des personnes sortant de prison et ils gèrent notamment des centres d'hébergement. On a beaucoup parlé du fait qu'il fallait approvisionner via les agriculteurs et de l'accès au foncier mais pas assez du public et des personnes en situation de précarité alimentaire. Justement, les jardins qui sont destinés aux « bobos » permettent également d'éduquer les enfants. Les jardins permettent de sensibiliser les enfants à manger des fruits et légumes et il faut que ce soit ouvert à ces familles très précaires. Ils veulent créer des jardins mais n'ont pas de financements... Si on ne peut pas compter sur l'état on va chercher ailleurs, les associations ne demandent pas d'argent mais à pouvoir éviter des problèmes dans les CHRS : les personnes n'ont pas d'activités, elles sont en demande de jardinage alors qu'elles n'ont pas accès aux espaces verts. Chèques légumes : les personnes se sentent stigmatisées par les chèques légumes et ça ne leur plaît pas. Aller vers la sécurité sociale alimentaire. Précarité alimentaire = terme très poli et derrière cela il y a des morts, double peine d'être pauvre et anéanti.

**Nicole Darmon** - question où en sont les chèques fruits et légumes du programme national (pas d'info supplémentaire : pas inscrits dans le PNNS) mais mise en place de l'approvisionnement de l'AA (achat, scandale sur la viande hachée).

Au niveau de la DGCS, action mais au niveau national, financement des denrées, animations réseau.

**Lorraine Weiss** - travaille sur Paris Saclay. Elle sent un tiraillement sur son territoire de la part des élus, avec certains qui veulent faire de l'AU et d'autres qui veulent urbaniser sur un territoire qui a 27 communes. Territoire qui construit beaucoup. Démarches qui peuvent être très greenwashing.

Besoin de travailler pour le colloque sur la partie urbanisme, aménager le territoire car en région IDF les tensions sont énormes. Cette région ne peut pas être à la fois la ville la plus visitée au monde et avoir autant de précarité alimentaire.

Impact sur les agriculteurs en place, déprise sur le maraîchage, paradoxe avec les agriculteurs en grandes cultures.

### -----TEMPS 3 - perspectives-----

#### Quelles perspectives pour le colloque de 2020 ?

**Dominique** : « une seule santé » (mouvement One Health). Il n'y a pas de santé pour l'homme s'il n'y a pas de santé de l'animal, de l'environnement, des sols...C'est un sujet interministériel. C'est quelque chose d'interdépendant. Les angles de tir à travailler : urbanisme communautaire, de nouveaux droits pour les associations, les groupes d'habitants. Loi foncière qui est en préparation. Attention à remettre dans ce que l'on attend de la loi foncière et de la protection des terres. Réintégrer l'aspect social dans cette loi foncière.

La PAC va être révisée dans 2-3 ans et l'intérêt du colloque prochain : politique agricole et alimentaire commune (PAAC). Parler de l'accès digne à cette alimentation notamment du point de vue des plus pauvres. Question des modèles de commerce : alimentation lowcost et les modes de distribution qui parfois détruisent des emplois (GMS et Amazon). Loi EGALIM = 20% de bio en cantine mais si le prix de la cantine ne bouge pas on va trouver ailleurs (tirer et écraser les prix et c'est comme ça que l'on fabrique une mauvaise alimentation). Modes de commerce et d'alimentation : destruction de la bonne alimentation pour tous. 27 novembre à ne pas rater à l'assemblée sur la nouvelle loi foncière avec participation du GIEC (rapport changement climatique et gestion durable des terres).

Il faudrait un lieu pour préparer le colloque où les personnes vivant la précarité s'y intègrent. Avoir des modes de participation de ces personnes et qu'elles aussi puissent poser des questions et des propositions qu'elles ont. Il faut se donner les moyens et construire avec les personnes.

**Laurence** : très peu de jardins se trouvent sur des terrains non constructibles. Insécurité des terres à bâtir. L'association Graine de jardins est appelée en tant que tête de réseau Ile-de-France pour faire de la médiation entre les associations et les collectivités locales, parfois des associations font appel à la justice car ils manquent de légitimité pour défendre leur jardin. Gros manque d'outils bancaires et solidaires pour soutenir de tels projets.

**Céline** : important de donner la parole aux personnes concernées. A Grande-Synthe, ils ont mis en place des jardins en pieds d'immeuble en ayant au préalable consulté les habitants. Mettre en avant les externalités positives.



#### 4. Synthèse des discussions – Christine Aubry

Loi foncière = absolue nécessité

PAAC : politique alimentaire agricole commune, notamment sécurité sociale alimentaire.

AU = rôle divers, elle ne prétend pas répondre à elle seule à tous les maux de la ville, il faut qu'elle soit ambassadrice, jardin de type plus éducatifs fondamentaux mais également toutes les autres formes. C'est une ambassadrice de l'agriculture en général et doit être au service des personnes concernées ;

Le lien avec les acteurs en direct ce n'est pas évident ATD Quart Monde le sait et l'expérimente mais ce n'est pas le cas de tous.

La question de la pérennisation des projets = fondamentale, de sécuriser les projets (espère que ce ne soit pas que greenwashing), remarque : on n'a pas attendu l'AU pour bétonner, ça ne doit pas cacher l'urbanisation.

Besoin de réfléchir à des méta-fondations, besoin de les avoir pour le colloque (caisse des dépôts, BPI..).

#### 5. Retour sur la journée d'étude « Agricultures urbaines et quartiers populaires » - Kaduna-Eve Demailly

Le 19 novembre dernier a eu lieu une journée d'étude sur le sujet des agricultures urbaines et des quartiers populaires. Cette journée, organisée par l'Université Paris 8 Saint-Denis, l'Université Paris 13 Villetaneuse et l'Institut Paris Région/Agence Régionale de la Biodiversité, a eu notamment l'objectif de rendre visible l'AU tout en approfondissant les rapports qu'elle entretient avec les quartiers populaires.

Des temps d'échange et de présentation ont été organisés ainsi que deux ateliers thématiques :

- Atelier 1 : Agriculture urbaine, levier vers une justice alimentaire pour tou.te.s ?
- Atelier 2 : L'action publique peut-elle soutenir les pratiques populaires d'agriculture urbaine ?

Présentation de travaux en cours avec Plaine commune. Questions des jardins familiaux, catégorie socio-spatiales, volonté d'approfondir le sujet, d'alimenter d'autres façons de réfléchir, proposer des ateliers d'intelligence partagée, agenda de recherche, projet de recherche-action pour que l'AU contribue à viser la justice sociale.

Deux axes principaux : justice alimentaire et accompagnement de l'action publique.

Apports :

- Thème qui répond à des attentes : 50 participants très divers
- Jardins familiaux et autres formes → mettre en avant les initiatives moins valorisées



- Réflexion sur les termes : à celui d'agriculture urbaine on peut préférer celui de « jardinage urbain » (mais la définition internationale de l'agriculture urbaine inclut les jardins urbains au moins les collectifs)
- Nécessité de se replacer dans un système alimentaire (commercialisation de produits ethniques)
- Ne pas céder aux injonctions de l'agriculture urbaine

Des points de vigilance :

- Nécessité de replacer les enjeux dans un système alimentaire (pensons à la transformation, la distribution...) actions formelles et informelles : commercialisation de produits ethniques qui répondrait à un besoin non pourvu par le marché normal et donc toléré par les autorités publiques pour ces raisons
- Trouver un équilibre entre des projets soutenus par des acteurs qui souhaitent s'impliquer (projets d'AU plus « à la mode ») et des projets moins courants mais tout aussi importants pour ces quartiers populaires. Besoin de favoriser la diversité des formes d'AU et ne pas privilégier un seul type.
- Critique du terme « vulnérable »

Un document de synthèse sera mis en ligne.

*Discussion : besoin de faire intervenir d'autres pays, lien avec Food For Cities par exemple, qui ont déjà avancé sur ces questions de précarité – Olivier de Schutter (ancien rapporteur spécial par les Nations Unies).*

## APRES-MIDI (13h45-17h)

### **6. Couplage atelier jardinage et atelier cuisine en direction des populations précaires - Nicolae Oïta et Nicolas Guiguen (voir présentation 3)**

**Nicolae – Intermède Robinson – pédagogue aide social**

Intermèdes Robinson : fait intervenir des populations qui se trouvent dans les QPV du nord de l'Essonne où l'association intervient depuis 20 ans. Formation d'éducateur spécialisé et VSC (service civique).

L'association a pris part au projet biodiversité et met en place un projet collectif avec les résidents de la résidence Bel' Air. Lieu de partage de solidarité et de production. Couplage Atelier-cuisine et jardin, comme les pédagogues sont innovateurs ils ont mis en place des ateliers transfo en bas des bâtiments, avant ils avaient un équipement.

Lieu de partage de convivialité, où l'on peut se retrouver, échanger parce qu'ils connaissent certaines problématiques des résidents (problème de drogue dans le quartier, difficultés à investir le quartier).

Intervention dans le potager deux fois par semaine les après-midis en saison.

Mise en place de soirées conviviales et des fêtes saisonnières. L'objectif étant que les habitants puissent s'approprier l'endroit (liberté d'expression, choix libre).

### **Nicolas Guiguen – Stagiaire Science Politique de Lille**

Présentation du stage réalisé dans le cadre du projet lauréat du PNA pour sa dimension liée à la justice sociale. Objectifs du stage : Comprendre comment fonctionne le couple potager-cuisine et en tirer des enseignements : quels bénéfices, leviers et contraintes à la mise en œuvre ?

Méthodologie employée : Ethnographie avec une observation participante pendant 6 mois sur le jardin de la Rocade Bel Air et visites/entretiens de dix projets existants pouvant être assimilés à cette initiative.

Rendu : guide méthodologique (élaboré à partir de retours d'expérience) à destination des associations pour les inciter à se saisir du dispositif couplé tout en ayant connaissance des freins et des leviers.

Analyse :

- Multiplicité des objectifs/fonctions attribués au projet : potager + cuisine
- Le choix du projet a une réelle importance. Il est important qu'il soit en cohérence avec le statut des structures qui les portent
- Hybridité des sources de financements et des agencements possibles du couplage
- Besoin d'innovation et de s'allier avec la recherche (même les enfants sont des petits chercheurs)
- Coordonner efficacement le couplage
- Besoin de rapprocher les aides sociales et les usagers

Recommandations :

- Etape 1 - Choisir son activité et premiers pas
- Etape 2 - S'ancrer sur le territoire (financements, partenariats)
- Etape 3 - Pérenniser son activité (diversification, développer la partie lucrative)

## **7. Etude de projets de transformation de produits d'agriculture urbaine ou locale par et pour des populations vulnérables - Clémence Marescot (voir *présentation 4*)**

AU mise surtout sur des marchés de niche, et inégalités alimentaires renforcées par la transformation qui vise à valoriser la production. Visite/entretiens sur 8 projets, essais de typologies.

*Nature et type de transformation :*

- Consommation sur place (repas partagé, cuisine de rue, restaurant en insertion, restaurant participatif)
- Consommation différée (repas à ramener, légumes prédécoupés sous vide, fruits et légumes déshydratés ou lactofermentés, conserves → risque de botulisme)

Constats :

- Limites de l'aide alimentaire : pas assez de produits frais,
- Limites du « fait maison » : nécessité d'avoir des compétences, des outils pour transformer et des ressources financières,
- D'où des projets collectifs de transformation pour lisser les coûts, mutualiser les savoirs et les équipements tout en créant des liens.

Trois groupes de transformations :

- **Groupe A** : Transformation par des populations vulnérables pour leur propre consommation (Prise en charge individuelle et collective). Uninat, cuisines collectives au Canada, cuisines collectives → quelle matière première, quelle infrastructure ? S'appuyer sur des achats groupés comme VRAC ?
- **Groupe B** : Transformation avec vente pas forcément dirigée vers les populations vulnérables, système « Robin des Bois », qui implique la solidarité (Petites Cantines, comptoir des alouettes)
- **Groupe C** : Chantiers d'insertion (Anges Gardins, Réseau cocagne, régie de quartier de St Herblain) → transformations destinées à populations non vulnérables (mais renforcement de capacités et paniers solidaires possibles)

Freins :

- Flou réglementaire (sur l'utilisation des produits du jardin pour cuisiner)
- Respecter les normes sanitaires avec peu de moyens reste souvent compliqué
- Cuisines publiques peu utilisées : comment les ouvrir à certaines associations ayant besoin de lieux pour cuisiner ?
- Vente et accessibilité des produits par les producteurs

Conclusion : les projets de transformation étudiés ne sont pas véritablement pour nourrir les populations ciblées ou en tout cas ne permettent pas de le faire en quantité suffisante pour subvenir aux besoins. Par contre, réel intérêt pédagogique. Garder le lien avec l'agriculture locale est important pour disposer de quantités intéressantes à transformer.

Discussion : Association [La Cloche](#) intervient sur une boulangerie solidaire. Essai de diversification original et moins risqué en termes sanitaires. [Bousol](#) association qui intervient auprès d'un réseau de boulangeries solidaires.

## 8. Jardins nourriciers en Pays Terres de Lorraine au sein de la commune de Neuves-Maisons - Lam Sene (voir présentation 5)

Enjeux : accès à l'alimentation, territorialisation de l'alimentation, dignité des personnes en précarité

Méthodologie : s'appuyer sur l'existant, recherche bibliographique, entretiens, réunions d'information et de concertation, identification des futurs tuteurs et animateurs.

Résultats : Terrain de 4500m<sup>2</sup> mis à disposition de la mairie de Neuves-Maisons par la commune de Pont Saint Vincent → réussite d'un travail intercommunal qui n'était pas gagné d'avance, mobilisation d'une diversité d'acteurs (Terre de Lorraine, ATD, Mairie, CCAS, Maisons des solidarités, Secours populaire, personnes en difficulté, tuteurs jardiniers sur le site)

Difficultés : Accès, mobilisation, préférence des personnes pour des jardins familiaux, accès au bâti, contacts entre les différents acteurs (par exemple entre élus et migrants)

Conclusion et perspectives : il existe une vraie volonté des gens sur place, prise en compte et participation des personnes en difficulté fait partie intégrante du projet. Dignité des personnes important dans la démarche "se nourrir lorsqu'on est pauvre". Les tuteurs sont des jardiniers amateurs du site des étangs ou des professionnels qui pourront accompagner par la suite les personnes intéressées par le projet jardin. Accès difficile au site donc il y a un enjeu d'accessibilité physique, sociale et économique pour que le projet perdure. Des visions différentes face au jardin : la mairie

souhaite un jardin partagé et ATD et le Pays Terres de Lorraine visent un jardin véritablement nourricier (de type familial avec des parcelles de taille assez importante) qui contribuerait à l'alimentation des populations en situation de précarité alimentaire. Comment gérer collectivement cet espace sera un enjeu important pour la durée du projet. Choisir avec eux et non pour eux.

*Discussion : le projet de Neuves-Maisons est inscrit dans un PAT qui le sécurise au regard des élections municipales et des risques de changement de majorité et d'orientations politiques possibles. D Bounie : près de Lille, zone défavorisée, ancienne zone minière du Nord, et le parc régional a choisi le thème de l'alimentation comme un thème fédérateur au niveau du territoire. Territoire d'étude intéressant. Plusieurs expériences ont été portées.*

## 9. Restitution des ateliers

Pour rappel, les ateliers avaient pour but de profiter de temps d'échanges en quatre petits groupes et de tenter de répondre à deux questions :

- **Question n°1** – Quels axes et questions prioritaires à traiter dans le réseau au regard de ce qui a été discuté le matin et cet après-midi ?
- **Question n°2** – Quelles orientations pour le séminaire plus large de 2020 ? un invité particulier ? une thématique particulière ? Quels moyens pour approcher ces axes-là ?



Gauche : Echanges dans l'atelier n°1. Droite : Echanges dans l'atelier n°4.

### Atelier 1

#### Q1 :

- Coopération entre les acteurs, mutualisation des moyens, des outils, des équipements.
- Repérage des personnes fragiles (parfois certains publics sortent des radars).
- Interconnaissance, ouverture des réseaux et animation, des cercles pour couvrir l'ensemble des projets. Qui financerait le poste d'animation ?
- Modèles économiques/ participation du public dans le fonctionnement de l'aide alimentaire. Quels moyens financiers ?
- Implication des bénéficiaires, comment les impliquer, les intéresser ? quels outils ? quelles capacités d'accès ? liens avec monnaies locales ? Comment rendre « sexy » le fait de manger et produire des légumes ?
- Qualité et diversité de l'offre alimentaire des quartiers populaires : parfois souvent des produits transformés et/ou ultra-transformés ou trop gras.
- Question des cantines : offre alimentaire de ces cantines à adapter selon les lieux. Lien avec les enfants est hyper important. Amener par les jeunes une autre alimentation.

- Question des espaces communs : faut-il en créer de nouveaux ou transformer ou mutualiser des espaces.
- Parler de santé par le faire, par la pratique et non pas par des injonctions "manger 5 fruits et légumes".

**Q2 :**

- Tous les sujets sont importants pour le colloque.
- Autres formes d'animation inspirées de l'intelligence collective.
- Autre typologie d'espace pour le colloque. Pas cette structuration en amphithéâtre car peu propice aux échanges.
- Faire témoigner une personne d'un centre d'hébergement.
- Colloque « hors les murs » par exemple dans un centre d'hébergement.
- Intervenant : Olivier De Schutter.

## Atelier 2

**Q1 :**

- Modèle économique et pérennisation des projets.
- Mobilisation des personnes, leur laisser prendre leur place. Importance de la terminologie employée.
- Articulation du global et local.
- La question des bénévoles : comment les former et que leur présence soit la plus efficace possible.
- Parler de santé autrement.

**Q2 :**

- L'idée serait que les personnes en situation de précarité soient en majorité, mais sans étiquette, changer la disposition de la salle que ce soit plus collaboratif et mettre en valeur les projets qui marchent et qui ne marchent pas.
- Unadev : union du développement local.
- « Pas d'usine en cuisine ».
- Education sociale.

## Atelier 3

**Q1 :**

- Possibilité des populations précaires d'avoir accès à de la terre mais pas une obligation. Tout le monde ne peut, ni ne veut produire, ni n'a la terre.
- Levier principal de la santé : appuyer sur les compétences des personnes et non pas sur les manques (besoin de former les éducateurs de santé et de changer les représentations autour de la santé).
- Liens entre accès à l'alimentation et agriculture : les surplus et les invendus. Miser sur des systèmes gagnant-gagnant (ex achat groupé à bas prix aux agriculteurs de ce qu'ils ne peuvent vendre).
- Porter un accent sur la sécurité alimentaire.
- Question de formation aux ateliers cuisine. Les personnes ne savent pas forcément comment cuisiner tous les produits récupérés.
- Réflexion sur l'AU et l'insertion.

- Pérenniser : le financement ne doit pas rester que sur l'investissement mais être aussi sur le fonctionnement.

**Q2 :**

- Attention aux liens agriculture – aide alimentaire – gaspillage alimentaire qui parfois peuvent avoir des intérêts comme être dangereux.
- Apports éducatifs de l'AU par rapport aux enfants. CRALIM et éducation au goût.
- Coordination entre les acteurs de l'aide alimentaire et même ceux de l'agriculture urbaine (question de transparence) à l'échelle du projet de territoire.
- « Sécurité sociale alimentaire ».

## Atelier 4

**Q1 :**

- Penser la gestion des stocks et le cas des surplus agricoles. Notamment pendant les périodes estivales. Pourquoi parler d'AU alors qu'on ne sait pas réguler en amont. Si on gaspillait moins en amont on pourrait nourrir beaucoup plus de monde. Grosse perte au champ parce qu'il y a des cahiers des charges. Il existe des structures qui alimentent l'aide alimentaire en produits agricoles (ex : [Solaal](#)). Lien entre associations et les agriculteurs quand il y a des excès de production. Déficit de lieux de transformation. Parfois les volumes ne sont pas suffisants et impliquent du temps et des coûts. Accéder à la transformation.
- Liens entre aide alimentaire et gaspillage alimentaire. Concevoir l'aide alimentaire autrement que dans la récupération de denrées.
- Mise en avant de leurs compétences. Quand les personnes qui viennent d'autres cultures ont plein d'éléments à nous apporter. Critères de l'aide alimentaire pas très clairs.
- Avoir un panorama plus exhaustif des acteurs alimentaires qui ont un œil sur cet aspect. Les petites sœurs des pauvres récupèrent la viande à Rungis gratuitement (2-3 fois par semaine). Organigramme d'acteurs et d'associations = avoir une plateforme d'initiatives à l'échelle régionale puis nationale ou avoir un autre type d'outil qui favorise le lien et l'interconnaissance. Des fiches initiatives ou fiches action car très foisonnant comme domaine. Il faudra tout de même vérifier en amont qu'il n'existe pas déjà ce type d'initiative >>> problème ensuite de gestion et d'actualisation des informations présentées...
- Serait intéressant d'avoir un lieu ouvert à tous plutôt qu'il y ait des lieux que pour "les pauvres". Se posent beaucoup de question sur gaspillage alimentaire et précarité alimentaire qui sont bien à séparer. Besoin de système plus inclusif. Avoir des lieux de réflexion "des légumes moches pour des gens moches". Comment impliquer ?
- Quelles modalités pour impliquer et co-construire avec ces personnes ? besoin d'une méthode.
- La question des tiers lieux alimentaires : pour un projet qui souhaite avoir une mixité sociale et quels modèles économiques pour avoir des formes inclusives.

**Q2 :**

- Bien d'avoir dans le colloque un aspect sur la réglementation. Points réglementaires de la loi EGALIM, excédent agricole, excédent alimentaire.
- Organiser un jeu de rôle, de mettre dans la pratique, de se mettre à la place des acteurs en situation de précarité. Avec ATD, ils ont fait venir des journalistes de France

cultures (9 décembre) et leur ont fait une visite de sites sur le territoire, puis achat avec les personnes en précarité puis repas partagé tous ensemble.

- Avoir des personnes en situation en précarité alimentaire. Impliquer des agriculteurs en situation de précarité car 1/3 des agriculteurs gagnent 350€/mois. Organiser des demi-journées de terrain, donner la possibilité aux participants du colloque de se confronter à des cas d'étude ou des situations pour ensuite partager les réflexions dans le cadre du colloque.
- Aborder le système global alimentaire car c'est lui qui crée des inégalités.
- Des « légumes moches pour des personnes moches ».
- Mixité sociale : mixité intergénérationnelle, comparatif de coût ratatouille.



Point d'information sur le réseau

Au regard des échanges qui ont eu lieu lors de cette journée et des remarques soulevées vis-à-vis du terme « populations vulnérables » jugé peu approprié et négatif, nous avons souhaité retravailler le nom du réseau.

Celui-ci s'intitulera désormais « **Agricultures urbaines et précarités** ». Nous parlons ici de précarités alimentaires bien évidemment mais également des précarités sociales, foncières, énergétiques, économiques, etc. L'idée étant que l'agriculture urbaine, par sa grande multifonctionnalité et diversité, peut être une clé intéressante pour tenter de contribuer à lutter contre ces diverses précarités évoquées.

ANNEXE 1 - Liste des participants

NOM	Prénom	Structure
ALLEGUI	Salima	Communauté d'agglomération Paris Saclay
ALPHANDERY	Marc	Labo de l'ESS
AUBRY	Christine	AgroParisTech / INRA
BARSZCZEWSKA	Nathalia	CASP - Centre d'Action Sociale Protestante
BAUDELET	Laurence	Graine de Jardins
BOISSONNAT	Huguette	ATD Quart Monde
BONAZZI	Catherine	AgroParisTech
BOUNIE	Dominique	Université de Lille -Polytech
BOURGEOIS	Amélie	Ville de Romainville
BRUNET	Flore-Anaïs	Si T'es Jardin
CORRE	Matthieu	Groupe Valophis
COURCY	Mathilde	Secours Populaire Français
COUSIN	Christophe	Régie de quartier de Bagneux
CUVELIER	Gérard	AgroParisTech
DARMON	Nicole	INRA Montpellier
DE LESCURE	Valérie	Présidente de Graine de Jardins
DEMAILLY	Kaduna	Université Paris 8
DJALIM	Nabah	DRIAIF IDF
ENGRAND	Claire	Rapid
FOUACHE	Gwendolyne	DRIEE IDF
GIACCHE	Giulia	Exp'AU / AgroParisTech Innovation
GRUAU-CARLIER	Meeae	Directrice régie de quartier de Tremblay
GUIGUEN	Nicolas	Stage PNA



<b>GUILLOT</b>	Lola	Thèse en science politique - démocratie alimentaire
<b>HASSAN</b>	Mohamed	Ferme du plateau de Haye
<b>HEGE</b>	Sophie	Pays Terres de Lorraine
<b>KASSEYET</b>	Andjelani	Association des Cités du Secours Catholique
<b>KABECHE</b>	Doudja	AgroParisTech
<b>LABOULAIS</b>	Florian	Le labo de l'ESS
<b>LAMARQUE</b>	Alexandre	Ferme du plateau de Haye
<b>LAURENT</b>	Brigitte	Fédération Française des Banques Alimentaires
<b>LEMMA</b>	Céline	Direction Générale de la Cohésion Sociale
<b>LOCHET</b>	Sophie	Agence Nouvelle des Solidarités actives
<b>MARESCOT</b>	Clémence	Chaire AU
<b>MARTINET</b>	Elise	DEVE Ville de Paris
<b>MAUVAIS</b>	François	DRIAAF
<b>MERILLON</b>	Yves	Restos du cœur
<b>MIGNON</b>	Gilles	Si T'es Jardin
<b>MION</b>	Delphine	ATD Quart Monde
<b>NIEMANT</b>	Caroline	Potager Liberté
<b>NOTIN</b>	Nicolas	ARS IDF
<b>OITA</b>	Nicolae	Intermèdes Robinson
<b>OUVRARD</b>	Aline	cheffe de projet aménagements et agriculture urbaine
<b>PERRIN</b>	Laurence	ARS IDF
<b>PICARD</b>	Dominique	Labo de l'ESS
<b>POLA</b>	Anouck	ATD Quart Monde
<b>POTIER</b>	Dominique	Président Pays Terres de Lorraine, député Meurthe et Moselle
<b>PROVENT</b>	Fanny	AgroParisTech
<b>RAMEL</b>	Magali	Doctorante-Université François Rabelais
<b>ROCQ</b>	Sylvie	CGAAER
<b>SALVAN</b>	Laelia	CASP - Centre d'Action Sociale Protestante
<b>SECONDA</b>	Louise	EREN (Equipe de Recherche en épidémiologie nutritionnelle)
<b>SENE</b>	Lam	Stagiaire ATD
<b>SIMPSON</b>	Ann	Rosny Potagers
<b>SMYK</b>	Zofia	Abeilles Maraîchères
<b>TIRLICIEN</b>	Viviane	ATD Quart Monde
<b>TOMEI</b>	Catfish	Réseau AMAP IDF
<b>VERCELLONI</b>	Céline	directrice CCAS Romainville
<b>WEISS</b>	Lorraine	Communauté d'agglomération Paris Saclay
<b>TOTAL</b>		<b>57</b>